

PERMIS B(96)

Quelle catégorie de permis choisir pour tracter une remorque avec une voiture ?
 Quel ensemble former avec quelle remorque ?
 Quelles formations suivre et pour quels coûts ?

Votre contact :

Téléphone : E-mail :



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture

Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Comprendre la CATÉGORIE B(96)



POUR SAVOIR QUELLE EST LA CATÉGORIE NÉCESSAIRE

- 1 - Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
- 2 - Identifier les 2 codes européens F.2 (PTAC) et les additionner.
- 3 - Puis comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne mise en couleur dans le tableau ci-dessous.

LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS pour la bonne remorque

	PERMIS B	PERMIS B(96)	PERMIS BE	PERMIS C1E
PTAC/F.2	3 500 kg ou -			
PTAC/F.2	750 kg ou -	+ de 750 kg jusqu'à 3 500 kg		+ de 3 500 kg
PTAC/F.2 + PTAC/F.2	3 500 kg ou -	+ de 3 500 kg jusqu'à 4 250 kg	+ de 4 250 kg	+ de 4 250 kg jusqu'à 12 500 kg

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES DIVERSES

Code (ETG)	<ul style="list-style-type: none"> · Obligatoire, si le dernier ETG obtenu est âgé de plus de 5 ans · La date de la dernière catégorie de permis obtenue fait foi 	
Véhicule-école avec boîte de vitesses (BV) manuelle ou automatique	Catégorie B obtenue avec BV manuelle	Catégorie B obtenue avec BV automatique
	Catégories B(96) sans restriction « 78 » permettant la conduite avec BV manuelle ou automatique	Catégories B(96) avec restriction « 78 » permettant la conduite avec BV automatique uniquement

LA FORMATION B(96) de 7 heures

LE PROGRAMME DE FORMATION

SÉQUENCES	DURÉE	INTITULÉ	CONTENU
Séquence 1	4 h	Module hors circulation	<ul style="list-style-type: none"> · Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque. · Connaître et comprendre la signalisation et les règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement. · Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques. · Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage. · Réalisation d'exercices de maniabilité.
Séquence 2	3 h	Module en circulation*	<ul style="list-style-type: none"> · Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale. · Angles morts. · Changements de direction. · Prise en compte des autres usagers. · Information et communication avec les autres usagers. · Anticipation, distances de freinage et d'arrêt. · Trajectoires (virages, voies étroites). · Maîtrise de l'ensemble et partage de la route.

* 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduite individuelle.

Attention !

L'attestation de fin de formation, remise par l'auto-école, ne permet pas de conduire avec la mention « 96 »...

Pour suivre la fabrication de votre permis, rendez-vous sur le site de l'ANTS.



ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION

Cette attestation est délivrée en application de l'article 138 bis de la loi n° 2013 relative à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un véhicule composé d'un véhicule tracteur remorqué de la catégorie B jusqu'à une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

Nom de l'organisme :
 N° d'agrément :
 N° CIREM ou SIRET :
 Adresse :
 Date et lieu de délivrance de l'agrément préfectoral :

ATTESTE QUE :

Nom de famille :
 Nom de naissance :
 Prénoms :
 Né(e) le : à :
 Adresse :

Date d'obtention du permis B :
 N° du permis de conduire :

A SUIVI LES SEPT HEURES DE LA FORMATION B(96)

Date de délivrance de l'attestation :

Signature de l'élève ou titulaire : Signature de l'enseignant ou formateur :

Compagnie Auto-école : Institut de la Voie : Association Auto-école :

Avertissement : Le titulaire de cette attestation ne sera autorisé à conduire les véhicules de véhicules composés de la catégorie B(96) qu'à compter du jour où il sera en possession du titre de conduite correspondant.

Votre BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS ■ B(96)					
	Dénomination	Prix unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC
DIVERS	Gestion de l'élève				
	Ouvrage				
	Autre				
FORMATION	Théorie				
	Préparation hors circulation				
	Autre				
	Heures en supplément				

ou FORFAIT

MONTANT TOTAL EN € TTC

**1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les textes en vigueur stipulent que la formation ne peut pas être effectuée sur des véhicules n'appartenant pas à l'auto-école ou au centre de formation.